

La Celebre Lettre Pastorale du Cardinal Mercier.

Suite de la page 367

Dieu, un jet de lumière et une marque d'amour. C'est nous qui, obéissant à l'attrait de passions désordonnées, transformant parfois les bienfaits de la Providence en un poison mortel. "Heureux, conclut hardiment le vieil apôtre, heureux celui qui supporte avec patience ses tribulations: car, après qu'il aura fait preuve d'endurance, il recevra la couronne immortelle promise par Dieu à ceux qui la méritent."

Trêve donc à nos murmures, mes Frères.

Volontiers, je vous appliquerais les paroles que l'apôtre saint Paul dans sa lettre aux Hébreux, adressait à tous les chrétiens, en leur rappelant l'exemple de l'immolation sanglante de Notre Seigneur sur sa croix. "Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang, leur disait-il; **Nondum usque ad sanguinem restitistis.**" Ce n'est pas seulement cet exemple universel et transcendant du Calvaire que je vous invite à regarder, c'est celui aussi de nos trente, peut-être quarante mille soldats qui ont versé leur sang pour la patrie. En regard de ces braves, dites-moi vous qui êtes momentanément privés de votre confort habituel, de vos journaux, de vos facilités de voyages, de vos communications de familles, qu'avez-vous enduré, qu'avez-vous souffert?

Que le patriotisme de notre armée, que l'héroïsme de notre Roi, de notre Reine bien-aimée, si touchante dans sa grande âme, nous servent de stimulant et de soutien! Ne nous plaignons pas; ne nous plaignons plus.

Méritons notre libération. Hâtons-la par notre vertu, plus encore que par les prières de nos lèvres.

Courage, mes Frères, la souffrance passera; la couronne de vie pour nos âmes, la gloire pour la nation ne passeront pas.

Je ne vous demande point, remarquez-le, de renoncer à aucune de vos espérances patriotiques.

Au contraire, je considère comme une obligation de ma charge pastorale, de vous définir vos devoirs de conscience en face du Pouvoir qui a envahi notre sol et qui, momentanément, en occupe la majeure partie.

Ce Pouvoir n'est pas une autorité légitime. Et, dès lors, dans l'intime de votre âme, vous ne lui devez ni estime, ni attachement, ni obéissance.

L'unique Pouvoir légitime en Belgique est celui qui appartient à notre Roi, à son Gouvernement, aux représentants de la nation. Lui seul est pour nous l'autorité. Lui seul a droit à l'affection de nos coeurs, à notre soumission.

D'eux-mêmes les actes d'administration publique de l'occupant seraient sans vigueur, mais l'autorité légitime ratifie tacitement ceux que justifie l'intérêt général et de cette ratification seule leur vient toute leur valeur juridique.

Des provinces occupées ne sont point des provinces conquises: pas plus que la Galicie n'est province russe, la Belgique n'est province allemande.

Néanmoins, la partie occupée du pays est dans une situation de fait qu'elle doit loyalement subir. La plupart de nos villes se sont rendues à l'ennemi. Elles sont tenues de respecter les conditions sous-crites de leur reddition.

La suite à la page 384 (21^{me} livraison)

